



Ministère du Logement et de  
l'Habitat durable

Ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer  
en charge des relations  
internationales sur le climat

Paris, le 27 janvier 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse lancent  
la deuxième session de l'appel à projets  
« Démonstrateurs industriels pour la ville durable »**



**Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat Durable, annoncent le lancement de la session 2017 de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable » pour identifier de nouveaux sites pilotes et aider les élus et les entreprises à réaliser leurs projets innovants.**

Sur un modèle original de recherche action, la session 2016 avait permis de retenir 16 consortiums réunissant collectivités territoriales et entreprises de la croissance verte.

A l'heure de la mise en application sur le territoire des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, l'appel à projets « démonstrateurs industriels de la ville durable » vise à **accélérer l'intégration des fonctions urbaines pour une plus grande performance environnementale**, économique et sociale (habitat, mobilités, fourniture d'énergie, gestion des déchets, nature en ville...) en facilitant l'innovation.

Les projets de cette nature sont complexes, et s'inventent à des échelles multiples qui nécessitent une bonne convergence de toutes les parties prenantes pour réussir. C'est le sens du « coup de pouce » offert par cet appel à projets aux maîtres d'ouvrage urbains.

Cet appel à projets doit aussi permettre l'expression de savoir-faire de haut niveau dans les métiers et les technologies de la ville durable pouvant **constituer des références au-delà de nos frontières**, favorisant la compétitivité à l'export, essentielle à nos entreprises et à nos territoires.

Les démonstrateurs retenus bénéficieront d'un **soutien au niveau local par les services des deux ministères** pour faciliter leur mise en œuvre et une mobilisation des acteurs concernés.

Ils bénéficieront également d'un **soutien au niveau national par une équipe interministérielle** en charge de mobiliser les administrations concernées pour faciliter le montage de l'opération.

Enfin, les démonstrateurs et leurs territoires s'inscrivent dans un dispositif de communication et de promotion pour **valoriser les actions engagées et les savoir-faire français en matière d'innovation pour la ville durable, en France, en Europe et à l'international**. Ces actions de promotion sont notamment conduites par Vivapolis, le réseau des acteurs de la ville durable animé par Michèle Pappalardo.

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 17 mars 2017.

A l'occasion de l'anniversaire de la première promotion, les Ministres réuniront dans les prochaines semaines les lauréats 2016, afin de partager les réflexions engagées dans le cadre de ce programme et les premiers résultats obtenus.

Retrouvez en ligne :

- le cahier des charges de l'appel à projets sur les sites des ministères
- le dossier de presse des lauréats 2016

---

**Contact presse :**

Ministère du Logement et de l'Habitat durable : 01 44 49 89 13

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : 01 40 81 78 31